



# NAO 1

## Encore un effort...



C'est un peu le message que nous aimerions faire passer à notre direction après cette première réunion 2022 des Négociations Annuelles Obligatoires. Car si nous ne pouvons que saluer l'augmentation de 57 % de l'enveloppe dédiée au budget NAO, la faisant ainsi passé de 1 027 000 € à 1 619 000 € soit le plus haut montant de ces dernières années (merci les grévistes de décembre, janvier et février), **il est important de rappeler que ce montant**

**reste trop bas par rapport aux enjeux.**

En effet, avec **241 postes supprimés depuis le début de la pandémie en 2020, la charge de travail des salariés de la Fnac n'est pas prête de se réduire bien au contraire.** Elle risque même de s'accroître si on conjugue cette saignée des effectifs à l'ultra-polyvalence demandée par notre enseigne. **C'est pour cela que la CGT revendique un retour immédiat aux effectifs de 2020.**

Cette enveloppe, est aussi trop faible par rapport à l'inflation actuelle, +6 % pour certains fruits et légumes, +10 % pour le paquet de pâtes, +25 % pour le prix du carburant, etc. . Face à cela, les salariés ne pourront plus se servir de leurs tickets restaurants comme palliatif, la dématérialisation de ces derniers complique grandement la chose pour ne pas dire qu'elle la rende impossible. **Nous avons donc besoin d'une augmentation massive des salaires. Et surtout, il faut que cette augmentation soit collective pour des questions de justice sociale, et surtout pour éviter que ces augmentations ne récompensent que le « savoir être » de certains et certaines faces à la politique d'entreprise.**

Dans son argumentation pour ne pas augmenter l'enveloppe, la direction nous ressort le sempiternel manque de rentabilité des magasins par rapport à fnac.com. **Pour la CGT, il est temps de décloisonner l'omnicanalité. En immobilisant plusieurs salariés par jour dans les magasins au service de fnac.com, on ne peut plus parler de rentabilité des magasins. Il est temps que ce travail au service du site se voie concrètement sur la fiche de paie des salariés.**

Seule petite embellie, la direction propose de simplifier le dispositif concernant le jour de solidarité. **C'est une avancée que nous devons aux divers procès gagnés par des comités d'établissements CGT,** toutefois, nous continuons de penser que la meilleure simplification serait **d'offrir cette journée aux salariés comme c'est le cas dans la plupart des entreprises de la taille de la Fnac.**

**La colère légitime exprimée par bon nombre de salariés ces derniers mois a permis d'avoir une base de négociation moins faible que les autres années. Il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin.**

